

Fiche de fonction responsable de l'accueil familial au sein d'un multi-Accueil

• Définition

Le responsable de l'Accueil Familial assure la mise en œuvre des missions spécifiques à ce type d'accueil .

Il doit disposer des qualifications requises et organiser le fonctionnement de l'Accueil Familial dans le respect de la réglementation concernant le statut des Assistants Maternels et celle concernant les établissements accueillant des enfants de moins de 6 ans (décret du 1^{er} août 2000).

Son statut est régi par la Convention Collective de l'A.A.S.B.R , soit la FEHAP 51.

Il peut être titulaire d'un diplôme de Puériculteur ou infirmier ou d'Educateur de Jeunes Enfants.

Il doit avoir une expérience dans le domaine de la petite enfance et du suivi des Assistants Maternels.

• Statut

L'E.J.E est recruté sur la base du Diplôme d'Etat. Son statut et son évolution de carrière s'effectuent conformément à la convention collective de l'A.A.S.B.R , FEHAP 51. Coefficient : 460

• Position hiérarchique

Le responsable de l'Accueil Familial est placé sous l'autorité hiérarchique du directeur du Multi-accueil.

• Missions

Il assure des missions administratives, managériales et opérationnelles, concernant l'accueil des enfants (relations avec les familles, les Assistants Maternels et les partenaires extérieurs).

a) Administratif

➤ Gestion du public accueilli

- ✓ Prévoir les départs
- ✓ Effectuer l'inscription et l'admission des nouveaux enfants
- ✓ Gérer les présences et les absences
- ✓ Organiser l'accueil d'urgence

- ✓ Elaborer des fiches techniques de suivi de l'enfant, de suivi de dispositif et autres documents administratifs
- ✓ Suivi du paiement des familles
- Gestion et management de l'Accueil Familial au sein de l'Etablissement
 - ✓ Organiser le travail des équipes en place
 - ✓ Gérer leur temps de travail, mettre en place les plannings,...
- Participation aux embauches des Assistants Maternels
- Gestion des absences et des remplacements des Assistants Maternels, ainsi que leur formation continue

b) Suivi du dispositif

- **En direction des enfants**
 - ✓ Organiser et superviser les ateliers éducatifs
 - ✓ Accompagner les enfants lors des sorties
 - ✓ Observer l'évolution de l'enfant dans son milieu d'accueil
- **En direction des Assistants Maternels**
 - ✓ Assurer les visites à domicile des Assistants Maternels, ainsi que les entretiens individuels
 - ✓ Veiller à l'intégration de ce nouveau type de personnel au sein de l'équipe du Multi-accueil
 - ✓ Prévoir l'organisation des temps libérés et du temps de travail des Assistants Maternels
 - ✓ Veiller à l'application des protocoles de soins, d'hygiène et de conduite à tenir en situation d'urgence
 - ✓ Mettre en place des actions de formation continue en partenariat avec l'équipe de l'Accueil Collectif
- **En direction des familles**
 - ✓ Entretenir la relation avec les familles : accueil, information, écoute, conseil, organisation de rencontres parents-équipes, implication des parents dans la vie de l'établissement

c) Relation avec des organismes extérieurs

- ✓ Etre l'interlocuteur privilégié auprès des différents organismes partenaires liés au projet d'Accueil Familial
 - partenaires institutionnels (CAF, Ville, PMI)

- partenaires éducatifs (services spécialisés : Protection de l'Enfance, Action Educative en Milieu Ouvert - AEMO, Centre d'Action Médico-Psychologique précoce - CAMPS, écoles maternelles, représentations de quartier)
- ✓ Modéliser ce nouveau mode d'accueil articulant accueil collectif et familial et accompagner son développement dans d'autres établissements

• **Compétences requises**

- ✓ Bonne connaissance des dispositifs d'accueil de la petite enfance
- ✓ Bonne connaissance de la législation en matière de protection de l'enfance (maltraitance, procédures de signalement,..)
- ✓ Bonne connaissance de la législation en matière d'hygiène (soins aux enfants, hygiène des locaux, fourniture et préparation des repas, normes HACCP)
- ✓ Bonne connaissance du statut de l'assistante maternelle employée par une personne morale de droit privé
- ✓ Bonne connaissance du développement physique et psychique du jeune enfant
- ✓ Capacité d'organisation, d'anticipation et d'initiative
- ✓ Capacité à mobiliser une équipe et impulser une dynamique
- ✓ Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse.

• **Evaluation**

Le responsable de l'Accueil Familial est évalué par le directeur du Multi-accueil par rapport aux objectifs de l'Accueil Familial.